

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3887)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 605

présenté par
M. Mbaye

ARTICLE PREMIER**CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL**

Après la deuxième phrase de l'alinéa 84, insérer la phrase suivante :

« À l'inverse, elle soutient et promeut les projets permettant une gestion durable des forêts. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à intégrer la promotion des projets contribuant à la gestion durable des forêts au projet de loi.